

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE** *Abbé Pierre*



Péril en la demeure

Quand c'est le logement
qui rend malade

© Iyubisa Danilovic



© Ljubisa Danilovic

page 8

■ Pêril en la demeure



© DR

page 13

■ Claude Évin : l'habitat indigne, un générateur d'inégalités de santé

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

PÉRIL EN LA DEMEURE

page 13

CLAUDE ÉVIN : L'HABITAT INDIGNE, UN GÉNÉRATEUR D'INÉGALITÉS DE SANTÉ

page 14

PAUVRES ET POURCHASSÉS

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

L'ABBÉ PIERRE « PROVOCATEUR À BÂTIR »



© WOOW Your Life

page 14

■ Pauvres et pourchassés

page 20

■ L'abbé Pierre « Provocateur à bâtir »



© DR

Pédito du président

Passons aux actes!

L'hiver a été interminable. Au mois de mai, avec 10° C, il faisait froid dehors et il faisait froid dedans, lorsqu'on ne peut pas se chauffer... Combien de familles ne seront pas en mesure de payer leur facture d'électricité ou de gaz en juillet? Et face à cela, beaucoup d'intentions et peu d'actes.

Il y a partout des logements vacants, à Paris et en province.

Confortables et disponibles. Pourquoi restent-ils vides, alors que tant de personnes sont dehors ou mal logées?

Les réquisitions que j'avais évoquées avec Cécile Duflot, ministre du Logement, lorsque je lui avais remis notre Rapport en janvier dernier, ont finalement été bien peu nombreuses...

Même si elles ne suffiront pas, elles seront un premier pas important! Ne voit-on pas l'urgence? Pour qu'effectivement le combat contre le mal-logement soit mené, je crois qu'il faut déclarer l'hiver 54 tous les jours. Construisons et ne laissons aucun logement vide. Tout de suite.

Raymond Etienne

Président de la Fondation Abbé Pierre



© Seb. Godfrey



© Seb. Godfrey

■ **Projet de loi Logement et Urbanisme: le "Duflot 2"**

En séance à l'automne, plusieurs sujets phare seront en discussion au Parlement: la mise en place d'une «garantie universelle des revenus locatifs», l'encadrement des loyers, la réforme des professions immobilières, la prévention des expulsions... Cependant, il reste à s'attaquer à la flambée des charges dans le logement et à lutter contre la précarité énergétique; agir au niveau de l'accueil d'urgence alors que les structures d'hébergement sont saturées et que des appels au 115 restent sans réponse. Enfin, l'année 2012 a enregistré de nouveaux records sur le front des expulsions. La Fondation réitère sa demande concernant la mise en place d'un moratoire et d'une politique de prévention ambitieuse. (Voir aussi page 16)

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019

Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbe-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle

Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**

Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.

Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.

Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dû. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.

Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : Presto.

Ce numéro comporte le supplément "L'essentiel des actions et des comptes 2011-2012 de la Fondation Abbé Pierre" ainsi qu'un encart sur une partie de la diffusion.





Allô Prévention Expulsion

Pour conseiller et guider les personnes menacées d'expulsions locatives et si possible les prévenir, la Fondation maintient sa plateforme téléphonique au 0810 001 505. Un numéro à noter, à communiquer, à partager.

Mixité à Sassenages (38)

La Fondation a aidé l'association "Toit pour Tous Développement" afin qu'elle transforme en logements très sociaux une ancienne cure avec isolations extérieure et intérieure et mise en valeur du bâtiment ancien. Ces appartements sont désormais occupés l'un par un jeune couple, l'autre par une famille avec enfants.

■ Arras : une nouvelle Boutique Solidarité

"La Margelle", créée en septembre 2009, à Arras (62) par l'Association d'aide aux sans-abri, vient d'être labellisée "Boutique Solidarité" de la Fondation Abbé Pierre. Situé près de la gare, cet accueil de jour, ouvert du lundi au vendredi, offre un large panel de services : bagagerie,



salle de vie avec coin repas, téléphone, internet, journaux à disposition, sanitaires, laverie, espace dédié à l'accompagnement social. Régulièrement, des professionnels interviennent pour prodiguer soins et conseils. Le réseau des 30 Boutiques Solidarité de la Fondation, accueille chaque année en moyenne 24 000 personnes, en majorité des hommes, mais aussi 18% de femmes et 6% d'enfants. ■

■ 25 PERSONNES EN QUÊTE DE DIGNITÉ

À l'initiative de l'Association rennaise "Accueillir et Partager", les cinéastes Emmanuelle Huchet et Eurydice Calmejane, ont filmé avec pudeur 25 personnes, à la rue depuis de longues années. Ces sans-abri ont trimbalé, et trimbalent encore, leur existence dans un sac à dos, d'où le titre de leur œuvre : *Le Sac, ma maison*. Au générique, entre autres, Lolotte, une femme aux gestes élégants, au langage châtié qui assure que dans la galère « *le bonheur c'est l'affection des siens* » ; ou Fifi qui a galéré avec ses potes et son frère pendant 10 ans et « *ne veut plus jamais retourner dehors* », Dany, un colosse sauvé de l'alcoolisme par son bout de jardin le long de l'autoroute et de la voie ferrée « *un enclos que je voudrais entourer de rosiers* », et ce jeune homme aux allures d'intellectuel qui a cherché pendant 6 ans un toit et « *le droit à l'intimité, la sexualité* ». Projeté à l'Arvor à Rennes en avant-première, *Le Sac, ma maison* ne demande qu'à voyager dans toute la France. La Fondation a financé sa réalisation. ■



■ Coup de main aux aînés

Créer des liens intergénérationnels dans le quartier de la Gavotte-Peyret à Septèmes-les-Vallons (13), tel est le souhait du centre social qui épaulé en ce sens les initiatives associatives et individuelles. Ainsi, afin d'améliorer le cadre de vie de 35 "vieux migrants", Said Djaafri a mobilisé cinq jeunes. « *Fatiguées, isolées, des personnes âgées vivent dans des appartements devenus insalubres par manque d'entretien* », précise Said. L'équipe des cinq volontaires a donc été chargée de débarrasser les logements des objets inutiles. Elle a ensuite accompli des petits travaux de peinture, de tapisserie, de maçonnerie. « *À court terme, nous voulons développer un service d'aide à la personne (coiffure, ménage...) en formant et embauchant certains de ces jeunes aujourd'hui sans emploi. Nous travaillons sur ces projets en relation étroite avec la délégation PACA de la Fondation* », confie le coordinateur. ■



■ UNE MAISON POUR SE CONSTRUIRE



Plus de 6% des jeunes de moins de 25 ans, suivis par les missions locales de l'île de La Réunion sont en situation d'hébergement précaire ou sans hébergement. 60% ne disposent d'aucune ressource et la majorité n'a pas de formation. Forte de ce constat, l'AJMD avec le soutien de l'agence régionale de

la Fondation, a initié le projet "Ti Kaz a nou". Désormais, sept jeunes qui étaient en errance et/ou en rupture familiale, très désocialisés et rejetés par les structures d'hébergement habituelles, cohabitent dans une grande maison. Chacun dispose d'une chambre. Des intervenants extérieurs leur apprennent à gérer le quotidien, à devenir autonome, à développer leurs compétences et à les partager au bénéfice des habitants de "Ti Kaz a nou". « Une façon de participer aux frais d'hébergement », souligne le responsable. ■

■ Foot ou pétanque ?

À l'initiative de l'association "Les amis de Jéricho", la 11^e Rencontre Nationale du Sport Solidaire s'est déroulée les 22 et 23 mai derniers au Stade Guy Moquet 2 à La Garde, près de Toulon. 20 Boutiques Solidarité, dont pour la première fois les 4 de l'île de La Réunion, et 13 Pensions de famille ont entraîné quelque 300 personnes fréquentant ces lieux, au football, à la pétanque, au ping-pong afin qu'elles participent aux épreuves. En dehors des joutes sportives, ce fut l'occasion de découvrir un autre environnement. La Fondation a profité de cet événement pour réunir les responsables, les administrateurs et certaines personnes accueillies des Boutiques Solidarité afin d'écrire une nouvelle charte pour ses structures d'accueil. ■



■ ENFIN UN TOIT

Soucieuse d'augmenter son parc de logements très sociaux, la LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine) préempte, à la mort de son propriétaire, une maison de 67 m², située dans le centre de Mouvaux. Le bien étant très délabré, la LMCU signe un bail à réhabilitation avec l'OSLO (Organisme

Social de Logement). Aujourd'hui, après une remise en état des lieux à laquelle la Fondation a participé dans le cadre de son programme "Toits d'abord", une maman seule, avec ses deux enfants qui vivaient dans une caravane, occupe le coquet trois pièces moyennant le versement d'un loyer modeste. ■



L'été en balade

Comme chaque année, les Boutiques Solidarité de la Fondation multiplient les projets afin d'offrir aux personnes qui les fréquentent quelques moments d'évasion estivale loin de leur environnement habituel. Rendez-vous en octobre pour découvrir quelques photos de ces "carnets de vacances".

Artistes en une
Deuxième édition du festival "C'est pas du Luxe", organisé par la Fondation avec la Scène nationale de Cavaillon et l'association "Le Village", du 19 au 21 septembre au Thor, près d'Avignon. Son but est d'exposer des œuvres créées par des personnes fréquentant les Boutiques Solidarité et les Pensions de famille ainsi que de favoriser rencontres et événements culturels en y associant artistes et personnes démunies.



■ MYRIAM VANDENABEELE : « NE PAS LÂCHER PRISE »



© D.R.

Lorsqu'elle était directrice adjointe dans une agence immobilière à vocation sociale, Myriam Vandenabeele travaillait souvent en relation avec l'Agence inter-régionale PACA de la Fondation. C'est donc naturellement qu'à la retraite elle s'est engagée à ses côtés en qualité de bénévole. *« Je voulais agir face à la montée de la pauvreté, la dégradation de la situation des plus faibles, les jeunes, les femmes seules et les personnes âgées notamment. Compte tenu de mes compétences en matière d'immobilier social, j'ai coordonné des actions dans le cadre du programme "SOS Taudis" et tiens actuellement une permanence téléphonique d'accès aux droits tous les jeudis. Je reçois en moyenne une dizaine d'appels souvent dramatiques : menaces d'expulsion, logements précaires dans un garage, un abri de jardin, une caravane, panique face à l'augmentation des charges. Ce n'est pas rare que mes interlocuteurs me confient ne pas manger à leur faim pour payer leur loyer et éviter de se retrouver à la rue. Tant que je serai alerte, je me mobiliserai pour relayer leurs souffrances et tenter de les soulager. Nous avons tous le devoir de tendre la main aux moins bien nantis. »*

L'été des festivals

Comme chaque année, pour faire connaître ses actions auprès des jeunes, la Fondation s'installe dans différentes manifestations : "Solidays", du 28 au 30 juin à l'hippodrome de Longchamp à Paris, "Main Square Festival" à Arras du 5 au 7 juillet, et à la "Fête de l'Humanité" dans le parc Georges Valbon à la Courneuve du 13 au 15 septembre.

■ Travailler pour s'intégrer

Mettre à l'abri 10 familles roms et leurs enfants après le démantèlement de leur campement près de Saint-Étienne, tel est le premier but de "Citoyens Solidaires 42". Cet organisme fédère des particuliers et une dizaine d'associations, dont Emmaüs Saint-Étienne. Après avoir construit des abris et des structures écologiques avec la participation des intéressés, "Citoyens Solidaires 42" a embauché un travailleur social. Il coordonne toutes les actions et principalement la formation des adultes afin que rapidement dix d'entre-eux trouvent un emploi salarié à plein-temps. *« C'est en les rendant financièrement autonomes, en les intégrant dans la vie de la cité, en leur apprenant le français et en scolarisant les enfants que nous leverons les a priori. Un toit c'est bien, la dignité par le travail, c'est encore mieux »,* souligne Alain Gomez, président de l'association.



© D.R.

Associer les enfants aux activités, comme leurs parents, pour les rendre responsables.

■ La lumière au village!

Avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre, l'association "Kelissa", (Coup de Pouce), s'investit depuis plusieurs années, dans l'un des pays les plus pauvres de la planète: l'Éthiopie. «*Une pompe solaire a permis d'électrifier l'école et le dispensaire de deux villages très isolés, accessibles seulement par une piste en mauvais état. Nous avons travaillé sur ce projet en collaboration avec "Électriciens sans Frontières" et les habitants qui se sont impliqués dans les travaux*», explique Geneviève Molinés, la présidente de "Kelissa". Ce sont désormais les premiers villages dans la région d'Afar à avoir l'électricité. Parallèlement, "Kelissa" parraine 70 fillettes pour les scolariser et leur éviter des mutilations sexuelles, encore très courantes culturellement.



© D.R.

■ LA VIE EN CARTON

"Ça Cartonne", le titre de l'événement qui s'est déroulé le 28 juin à Tourcoing (59) est éloquent. En association avec "Lille-Métropole" et "abej solidarité", la Fondation a organisé une soirée autour du quotidien des plus pauvres. En première partie, les élèves du conservatoire ont donné un concert reprenant les thèmes évoqués par les personnes à la rue. Les participants ont ensuite été invités à se rendre à l'Hôtel de ville pour un cocktail de l'amitié au cours duquel ils ont pu longuement échanger avec des personnes sans abri et admirer leurs œuvres. «*Une façon de donner de la place dans l'espace public à des sans-voix, malades psychiatriques et exclus du logement*», ont expliqué les organisateurs.



■ Sortis de leur cagibi

Depuis 2006, l'ESH (Espace Solidarité Habitat) de la Fondation, a accompagné 134 ménages vivant dans moins de 9 m². Actuellement, 23 dossiers, rien qu'en Ile-de-France, sont en cours de suivi. Certains ont, d'ores et déjà, trouvé une solution heureuse dans le cadre de procédures contre l'habitat indigne. Ainsi, cette maman occupant une pièce de 7 m² au sous-sol d'un hôtel particulier du 16^e arrondissement avec ses 4 enfants a été relogée dans un F4 du 14^e arrondissement. Cette autre maman qui avait fait la une des journaux cet hiver, expulsée illégalement avec son bébé de son local insalubre de 4 m², loue désormais un deux-pièces de 47 m² pour 432,68 €, charges comprises. Des dépôts de plainte au pénal contre plusieurs propriétaires indéclicats qui ont osé louer des espaces impropres à l'habitation sont en cours d'instruction par le procureur adjoint à la lutte contre l'habitat indigne.



© Lyubisa Dantonic

Territoires

PARIS

Le 19 juin, la Fondation a organisé à la Cité de l'architecture un colloque sur les copropriétés dégradées. Son but: mettre en avant la situation de leurs occupants, inciter les acteurs publics et privés à les prendre en compte et les associer aux différentes phases de procédures et de réhabilitation.

ILE-ET-VILAINE

Au décès de ses parents, un monsieur âgé a hérité d'une maison très délabrée. Ses revenus et ses économies ne lui permettaient pas d'installer des sanitaires et le chauffage. La Fondation, sollicitée par le Pacte du département, a participé aux travaux de remise en état.

SEINE-MARITIME

Une femme de 67 ans et son fils de 44 ans, sans emploi habitaient une maison insalubre. Alertée par leurs proches, la Fondation est intervenue dans le cadre de son programme "SOS Taudis" pour la remettre aux normes et faire entreprendre des travaux d'isolation afin de réduire les charges énergétiques de 50 %.

A woman with dark hair is shown in profile, drinking from a blue water bottle. She is wearing a patterned top and yellow pants. The background features a white radiator and a window with blue curtains.

Péril en Quand c'est

Des Français toujours plus inquiets

Enquête réalisée à l'issue du Débat national sur la transition énergétique auprès de **1115 citoyens** participants et représentant la diversité du pays : **13%** des participants se déclarent aujourd'hui en situation de précarité énergétique ; **42%** craignent de basculer dans cette situation.

la demeure

le logement qui rend malade

■ *Avoir froid chez soi, avoir mal. Le pouvoir d'achat a baissé de 0,4 % en 2012 en France et les charges liées au logement sont à la limite du supportable pour le plus grand nombre. Plus de 4 millions de ménages vivent dans la précarité énergétique et la Fondation dresse aujourd'hui un triste constat : le logement devient un risque aggravant pour leur santé.*

■ Elle préférerait qu'on lui téléphone le matin. L'après-midi, elle se repose pour reprendre des forces. Depuis plus de 3 ans, Jacqueline est sous oxygène la nuit et à l'heure de la sieste. À 52 ans, ses poumons sont malades. « J'étouffais, c'est comme ça qu'on a décelé ma maladie. Je n'ai plus que 50 % de capacité respiratoire. Quand il fait froid ou chaud, je suis très essoufflée, je tousse beaucoup. J'ai de plus en plus besoin de mon appareil. Cet été, je dois partir en cure. » Jacqueline n'a pas toujours été affaiblie comme cela. Après avoir reçu la maison paternelle en héritage en 1981, elle et

son mari ont mis toute leur énergie et tous leurs moyens pour rendre la vieille bâtisse habitable pour leurs deux filles nées peu après. « Le sol était en terre battue, mon mari a posé du carrelage ; on a mis du simple vitrage aux fenêtres et refait un petit bout de la cuisine. » Travaillant tous les deux à l'époque, ils empruntent de quoi assurer les travaux. « On a fait le maximum. Pour le chauffage, il y avait la cheminée dans la grande pièce du bas et on sentait un peu la chaleur à l'étage, c'était vivable. » Dans ce petit village de l'Hérault, on dépasse les -10° C en hiver ; l'isolation de la maison orientée plein nord s'est vite révélée insuffisante. La che-



© Lybisa Damilovic

minée reste allumée nuit et jour et on y fait brûler tout ce que l'on peut. Malgré cela, les courants d'air agitent les rideaux en permanence et à l'étage, le froid résiste à l'unique convecteur électrique. Les travaux néces-

■ **L'humidité augmente les risques d'allergies et peut entraîner des problèmes respiratoires.**



La Fondation réagit

Le 12 décembre 2013 à Paris, la Fondation organisera, au Conseil économique social et environnemental, un colloque national sur le thème de **la précarité énergétique et de la santé**, suite aux deux études qu'elle a financées dans l'Hérault et le Douaisis.

saires à l'amélioration de l'habitat ne seront jamais entamés, le couple se sépare et Jacqueline se retrouve au RMI.

L'étude qui démontre, enfin

« Je n'utilise plus la cheminée, vu mon état, c'est très mauvais. Depuis 2000, je touche l'Allocation adultes handicapés (AAH). Certains hivers, j'ai des factures mensuelles d'électricité de plus de 135 euros et mon médecin m'a dit que les convecteurs électriques, ça n'était pas bon pour moi, l'air est trop sec. » Pour Sandrine Buresi, directrice de l'association Gefo-

sat, conseil en maîtrise de l'énergie, « le cas de Jacqueline illustre bien l'étude¹ que nous avons présentée en avril. Il y a un lien entre les pathologies de maladies hivernales prononcées et la précarité énergétique dans le logement. Les problèmes de santé sont aggravés, particulièrement chez les enfants. » Basée sur 167 logements et 356 personnes, cette étude pilote sur le territoire de l'Hérault souligne que les défauts d'isolation et de ventilation couplés aux restrictions de chauffage déclenchent des pathologies chroniques de rhinite, d'asthme, de migraines... « Il faut désormais que nous

sensibilisons les pouvoirs publics afin que les textes sur la décence prennent en compte la performance thermique des logements. Ces données sur la santé sont un levier fort. À tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'occupant, du bailleur ou des collectivités locales, il faut faire passer ce message : la lutte contre la précarité énergétique permet d'améliorer la qualité de vie et la qualité du logement. En tant qu'association accompagnant les personnes en difficulté, c'est une position que nous voulons défendre », ajoute Sandrine qui attend

■ Comment vivre sereinement quand on habite dans une maison dégradée et qu'on ne dispose pas de revenus suffisants pour la restaurer.



© Ljubisa Danilovic

impatiemment les conclusions de l'enquête similaire menée d'octobre à fin avril dans la région de Douai.

Partout les mêmes maux

« Quand on est arrivé, tout était blanc, tout était beau. Dès l'automne, les placards et les murs de la cuisine se sont cou-

verts de moisissures noires. Un midi, on a trouvé deux grosses limaces dans le tiroir, sous l'évier. » Dehors, il pleut et il fait tout juste 10° C. Nous sommes à Marchiennes (59), à la fin du mois de mai. L'humidité et le froid se sont succédés ici sans interruption depuis novembre. « Nous avons déménagé en juin dernier car le loyer était

moins élevé. Mais les 100 euros d'économie sont vite partis dans les dépenses de bois pour l'insert et de gaz pour l'eau chaude. Au total, nous dépensons 200 euros de plus. C'est sûr, on ne peut passer un nouvel hiver comme ça », déplore Mr. G, allocataire du RSA.

Pour aller dans la salle de bains, les cinq membres de la famille passent par la cuisine condamnée depuis sept

Les inégalités se creusent

En 2010, 8,6 millions de personnes vivaient avec moins de 964 €/mois. La moitié d'entre elles vivait avec moins de 781 €/mois. En 2010, on comptait 2,7 millions d'enfants pauvres. Le taux de pauvreté chez les 75 ans et plus est passé de 10 % en 1996 à 13 % en 2010. (Insee 2013)





« Quasiment toutes les familles rencontrées lors de l'enquête se chauffent avec des appareils d'appoint, au gaz ou à pétrole. »

■ Humidité, difficulté à se chauffer, aggravent les problèmes respiratoires de Madame M.

mois. À chaque fois, c'est le chaud et froid assuré et un courant d'air glacial. « On a tout le temps le nez qui coule même si on se soigne. C'est pire pour les enfants, ils enchaînent rhumes et toux, ils dorment mal. »

Changer les mentalités

Cet hiver, les deux plus grands (5 et 6 ans), installés sous les combles, essayaient de se tenir chaud en couchant dans le même lit, couverts de pulls, de chaussettes et de couvertures. Pas de radiateur à l'étage et, au dessus du lit, une vieille fenêtre de toit qui laisse passer l'air. « Ce qui est terrible, c'est que le propriétaire a réalisé des travaux récemment, on le voit, mais rien n'a été bien fait » note Antoine Bailleux, éducateur spécialisé à l'association le "Pact de Douai". Le chauffe-eau a



© Ljébia Danilovic

lâché il y a 6 mois, seule la fenêtre du bas est en double vitrage et les écarts de températures entre les pièces sont très forts. « C'est ce qu'il y a de pire car cela favorise l'humidité. Nous expliquons aux personnes en difficulté qui viennent nous voir qu'il

faut assurer une température constante partout dans le logement pour la santé des occupants et pour le maintien en état du bâti. Il faut aussi insister sur la ventilation, même si cela paraît contradictoire. Bien souvent, les projets ne sont pas cohérents : on change les fenêtres mais on n'isole pas les combles... » précise Fanny Chrétien qui réalise au Pact les audits thermiques préalables au financement des travaux. Son collègue, Guillaume Danas, chargé de la décence, ajoute : « Quasiment toutes les familles rencontrées lors de l'enquête se chauffent avec des appareils d'appoint, au gaz ou à pétrole. Les risques pour la santé sont énormes car, en



© Seb / Godefroy

■ Les enfants sont les premiers à pâtir du mal-logement : rhumes des foies, rhinorrhées, angines.

plus, elles se calfeutrent. Une seule pièce est chauffée à fond et la chaleur est censée rayonner autour. Les organismes s'en ressentent, il n'est pas rare de voir des familles nous montrer leur certificat médical.» Comble de la situation, certains occupants, propriétaires ou locataires, sont équipés d'une chaudière et de radiateurs dans toutes les pièces... mais aucun n'a les moyens de payer comptant 1 000 litres de fuel. Et Antoine Bailleux d'ajouter : «L'état du logement exacerbe le sentiment de mauvaise santé.» Et, bien souvent, la dépression s'installe... ■



© Ljubisa Dantilovic

■ **Trop souvent, les projets ne sont pas cohérents : on change les fenêtres mais on n'isole pas les combles.**

1 *Quand c'est le logement qui rend malade*, étude initiée et financée par la Fondation Abbé Pierre, réalisée par le CREAL-ORS Languedoc-Roussillon, le Gefosat ; avec le soutien financier de la Région Languedoc-Roussillon, de l'Agence Régionale de Santé et de l'ADEME.

Témoignage

«L'habitat indigne : un générateur d'inégalités de santé!»

Claude Évin, ancien ministre de la Santé et de la Solidarité de 1988 à 1991, dirige l'Agence régionale de la Santé d'Ile-de-France depuis trois ans.



Claude Évin

© DR

Constatez-vous un lien entre précarité et santé et notamment précarité énergétique et santé ?

Avec près de 14 % des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté, la région concentre dans toute leur ampleur les problématiques des publics démunis. Il est tout à fait clair que suroccupation des logements, locaux dégradés et précarité contribuent à certaines pathologies particulièrement marquées. Ainsi, l'insalubrité et l'humidité des logements, corrélées à la précarité énergétique, peuvent provoquer des pathologies respiratoires (asthme, allergies...), des accidents domestiques et altérer la santé mentale. L'habitat indigne est en Ile-de-France l'un des déterminants environnementaux et sociaux de santé les plus importants et les plus générateurs d'inégalités de santé.

Pour l'ancien ministre que vous êtes, quelle est l'urgence ?

Le recours aux soins est généralement tardif pour les personnes démunies, puis les parcours de soins et l'observance des traitements souvent émaillés de ruptures. Il faut renforcer l'accessibilité des soins dans les territoires défavorisés. L'Agence veut aussi adapter le fonctionnement des

dispositifs de santé pour mieux accueillir et prendre en charge les populations démunies.

Comment mieux prendre en compte la précarité

énergétique au niveau de la direction de la Santé Publique ?

La précarité énergétique résulte de trois mécanismes : un mauvais isolement du logement, généralement dû à un mauvais état général ; la faiblesse des revenus des occupants et, enfin, le coût de l'énergie. Cette précarité énergétique pèse sur la santé : par les conséquences sanitaires directes du froid et de la mauvaise qualité du bâti, et, de façon indirecte, parce que les occupants de logements en précarité énergétique ont moins de revenus à consacrer à leur santé.

L'ARS intervient à très grande échelle afin que soient prescrites des mesures correctives pour améliorer la qualité des logements (isolation thermique, étanchéité des toits, etc...). Nous agissons afin de réduire les conséquences sanitaires de la précarité énergétique en facilitant l'action des professionnels de santé ainsi que celle des familles concernées. C'est d'ores et déjà une priorité de notre Projet Régional de Santé. ■



Pauvres et pourchassés!

Interdiction de fouiller les poubelles, de s'allonger sur un banc public, de mendier : la pauvreté est devenue un crime, aux yeux de certains, et notamment des autorités.

Insidieusement, les pauvres sont priés de déguerpir des centres-villes. Dans le métro, les sièges sur lesquels il est impossible de s'allonger ont remplacé les bancs. Dans des squares, sur les trottoirs, le banc n'a plus droit de cité et les sans-abri qui pouvaient y dormir ne disposent même plus de ces lits spartiates. Tout est bon pour les chasser. Ici, on arrose les seuils des édifices publics et des magasins. Là, on poste des agents pour verbaliser, 38 € s'ils fouillent les poubelles ou "stationnent" longtemps à la même place. Plus odieux, des municipalités diffusent des produits nauséabonds pour les éloigner.

Jean-Luc, 36 ans, vit cette chasse au quotidien. *«À la suite de problèmes familiaux et professionnels, je me suis retrouvé à la rue, du côté de Pigalle. J'ai garé ma voiture dans une impasse pour y dormir. Et j'ai la chance que des personnes du quartier me tendent la main. Mais dans la journée je tourne en rond, aux aguets. Boulevard de Clichy, la police rode en permanence. Impossible de s'asseoir sur le trottoir,*

de manger tranquillement. Je redoute qu'elle embarque ma voiture et moi avec. Pourtant, je ne gêne personne, c'est mon seul toit. J'ai l'impression d'être un pestiféré, un délinquant.»

C'est pour Jean-Luc et les personnes obligées de se contenter de subsides pour survivre que la Fondation Abbé Pierre s'est engagée, aux côtés du mouvement Emmaüs et de la FEANTSA (Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri) dans une action de sensibilisation et d'interpellation pour que la pauvreté ne soit plus considérée comme un crime. L'espace public est ouvert à tous. À quelques mois des élections municipales, les maires doivent être solidaires envers les personnes en détresse. *«Il ne faut pas faire la guerre aux pauvres, mais à la pauvreté»*, répétait l'abbé Pierre.

Pour rester fidèle à sa mémoire et à son engagement, pour mieux saisir le quotidien de ceux qui sont à la rue et signer la charte dénonçant leur pénalisation, rendez-vous sur le site : www.lapauvretenestpasuncrime.fr. ■

Collecte en votre faveur

Ma fille se marie bientôt. Elle ne souhaite pas recevoir de cadeaux mais aimerait collecter de l'argent auprès de ses invités en faveur de votre Fondation. Acceptez-vous ce genre de don et comment cela se passe-t-il concrètement ?

■ Marie-Paule L., La Roche-Corbon ■

Nous sommes très sensibles à ces collectes qui mobilisent un groupe de proches, à l'occasion d'un événement. Votre fille peut procéder de deux façons : soit demander à chaque invité un chèque libellé au nom de la Fondation, en retour un reçu fiscal sera adressé aux différents donateurs pour qu'ils puissent déduire les sommes versées de leurs impôts, soit nous adresser un chèque global. Dans ce cas, c'est le titulaire et lui seul qui pourra déclarer ces dons aux impôts. Pour nous, cette solution est plus simple et entraîne moins de frais. Tous ces versements nous permettent de financer nos actions et nos missions sociales. Ils sont très précieux.

Toujours présent

La veille de Noël, j'ai écouté le Délégué général de la Fondation dans une émission consacrée à la pauvreté sur Europe 1. Chapeau ! de vous mobiliser même au



© DR

moment des fêtes et de ne pas compter votre temps.

■ Marie-Thérèse G., Paris ■

Les personnes qui sont dans la précarité, à la rue, se sentent davantage seules et laissées pour compte à ces périodes. C'est notre rôle de montrer que nous n'oublions jamais ces huit millions de nos concitoyens qui vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Fidèles à notre devise, grâce à vous qui nous soutenez et nous encouragez, nous ne lâchons rien.

Aider les familles

Comme beaucoup, j'ai été bouleversé par le témoignage d'un garçon de 11 ans qui confiait qu'il vivait dans un logement dégradé, partait le matin à l'école le ventre vide et restait parfois plusieurs jours sans manger. Sa maman divorcée, femme de ménage, ne gagne pas assez

pour nourrir ses trois enfants. La Fondation participait à cette émission de RTL sur la pauvreté. Pouvez-vous me communiquer les coordonnées de cette famille ? Je voudrais l'aider. Merci.

■ Hervé L., Metz ■

En France, un enfant sur cinq vit dans la misère, comme ce garçon, même si les parents travaillent. Nous œuvrons, avec de nombreuses autres associations, pour les soulager et trouver des solutions durables, mobiliser non seulement les particuliers mais également les autorités à tous les niveaux. Nous apprécions que de nombreux auditeurs nous aient contactés après cette émission mais par respect pour les familles en difficulté nous ne divulguons pas leur adresse. Nous incitons nos interlocuteurs à se rapprocher des organismes qui, comme la Fondation, viennent en aide à ces populations éprouvées et se mobilisent pour améliorer leur quotidien.



Aidez-nous ! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : «et les autres?»

4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme

Mlle

M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



■ LA REPRISE DES EXPULSIONS

Dans une lettre remise mi-mai au Premier ministre, le Collectif des Associations Unies lui a rappelé que le Gouvernement n'a pas répondu à sa demande de moratoire des expulsions

locatives alors que ces opérations (dont le nombre a doublé en dix ans!) placent des milliers d'individus dans des situations dramatiques. Triste illustration de cet état de fait, à Vénissieux les représentants de l'ordre public, venus procéder à la première expulsion à la fin de la trêve hivernale, ont trouvé la locataire de 72 ans, pendue. Le maire de la ville avait pourtant signé un arrêté anti-expulsions.



Légende : manif après l'expulsion de Mme X

© DR

À voir sur grand écran

Ainsi squattent-ils, documentaire retraçant l'action du Collectif "Jeudi-Noir" contre le mal-logement est sorti. Un film juste qui évoque, entre autres, la spéculation sur les immeubles vides et la difficulté de plus en plus grande des jeunes, toutes catégories sociales confondues, pour se loger. En salle depuis le 16 juin.

Triste constat

+ 31% de demandes d'hébergement auprès du 115 cet hiver.
58% de ces demandes n'ont pu être satisfaites.
Sur les 50 000 personnes qui ont sollicité le 115, 20 000 se sont heurtées à un refus L'absence de places disponibles oblige à procéder à une sélection des publics malgré le principe d'inconditionnalité de l'accueil. Les hommes seuls pâtissent en priorité de cette situation.

■ La taxe sur les logements vacants, élargie

Le 10 mai dernier est paru au Journal Officiel, avec effet immédiat, un décret étendant le périmètre de la taxe sur les logements vacants à 1151 communes de plus de 50 000 habitants (au lieu de 200 000 habitants auparavant) où existe un déséquilibre entre l'offre et la demande, entraînant des difficultés sérieuses d'accès au logement. Le taux de cette taxe s'élève à 12,5% de la valeur locative la première année et à 25% dès l'année suivante. La portée incitative de cette taxe a été démontrée par plusieurs études pour remettre les logements vacants sur le marché.



© DR

■ 20 MESURES POUR RELANCER LA CONSTRUCTION

En déplacement le 21 mars dernier à Alfortville, en banlieue parisienne, le Chef de l'État avait annoncé 20 mesures chocs en faveur du logement et de la construction d'immeubles sociaux. Une première série de mesures a été

présentée devant l'Assemblée nationale par Cécile Duflot, ministre du Logement, afin de pouvoir prendre des ordonnances pour accélérer la procédure. Un autre texte sur l'urbanisme et le logement qui s'intéressera notamment aux rapports locatifs dans le secteur privé sera discuté à la rentrée. Parmi ces mesures figurent la TVA réduite à 5% pour la construction de logements sociaux dès la rentrée 2014, l'attribution d'une prime de 1 350 € pour mener des travaux de rénovation énergétique, à destination des ménages dont les revenus annuels n'excèdent pas 35 000 €.



© Présidence de la République

Interview

« Notre objectif, c'est la sortie de la rue. »

Anne Joubert est déléguée aux actions en faveur des personnes sans domicile fixe à la Ville de Paris. En 2010, elle a publié *De la zone à l'ENA**, un livre autobiographique.

Vous dites dans votre livre qu'il vous faudra « vérifier chaque jour que mes décisions soient en adéquation avec ce service envers le plus faible, le plus pauvre ». Qu'en est-il ?

Cela fait deux ans que je suis à la Mairie de Paris et nous avançons. Cette année, à la sortie du plan hivernal, l'État a aiguillé de nombreuses personnes vers de l'hébergement ou du logement pérenne, ce qui est un réel progrès. Des structures sont encore ouvertes et certaines le resteront. N'oublions pas que le 115 assure quotidiennement en moyenne 21 369 nuitées hôtelières. De plus, et ça c'est un progrès formidable, nous avons cet hiver un travailleur social dans chacun des onze gymnases ouverts par la Ville.

Ce travailleur social a fait les premières évaluations, a ouvert les dossier SIAO... nous avons aussi des médecins à la retraite. L'année prochaine, nous aurons, je l'espère, des infirmières et des psychologues. Il y a un vrai travail qualitatif. Des centres d'hébergement ont été ouverts cet hiver pour des familles de plus en plus nombreuses à la rue. Celles-ci ont été prises en charge pendant 5 mois et certaines accompagnées vers un logement. À la Ville, nous cherchons des bâtiments temporairement vides pour les mettre à disposition des familles et des personnes isolées.



Anne Joubert

Que faut-il faire en priorité ?

Il y a 19 700 places d'hébergement d'urgence en Ile-de-France mais les besoins des personnes à la rue ont changé. Il y a beaucoup de femmes battues, de pathologies psychologiques et psychiatriques lourdes, de jeunes accompagnés d'animaux. Face à ces besoins, il faut innover. Nous avons accepté la mixité dans l'un

de nos centres d'hébergement et cela fonctionne. Des projets innovants, cofinancés par la Ville, permettent de proposer des structures pour les personnes vieillissantes ou souffrant de gros problèmes psychologiques, mais aussi pour des femmes avec enfants, victimes de violence...

Y a-t-il des difficultés spécifiques à Paris ?

Il y a, d'abord, l'afflux de personnes de toutes origines, beaucoup de demandeurs d'asile sans solution d'hébergement. Je suis également préoccupée par la présence des Roms qu'on estime à 20 000 en Ile-de-France. La Ville finance l'association "Coup de main" qui accompagne et loge certaines de ces familles en volonté d'insertion. L'association a ouvert en mars 2012 une boutique de vente d'objets récupérés. Un site de dépôt d'objets et un atelier de recyclage vont être inaugurés. Il reste beaucoup à faire mais nous avons tant de projets! ■

* Éditions Le Cherche Midi

Quelques chiffres

En baisse : le prix de l'immobilier, ancien et neuf, au premier trimestre 2013. À Paris les prix baissent pour la première fois depuis 15 ans.

En hausse : les loyers dans le parc locatif privé. + 2,7% à Paris et dans l'agglomération parisienne, + 1,6% en province.

En baisse : le taux de crédit immobilier qui s'établit à 3% en moyenne.



■ DES ÉTUDIANTS INVESTIS

C'est en intégrant l'ESG Management school que trois étudiants ont mesuré les difficultés pour se loger à Paris. Ils ont donc fondé, en avril 2013, le site internet **eae-immo.com** pour mettre en relation propriétaires et étudiants. Chaque étudiant verse une commission fixe de 350 € à la signature du bail, la consultation des offres est par ailleurs gratuite. Les propriétaires bénéficient, eux, de tout un panel de services gratuits : sélection de locataires, gestion des visites, etc. Pour chaque logement mis en première offre à la location sur le site et loué, **eae-immo.com** verse de 100 € à la Fondation.



© DR

« *C'est naturel que nous soutenions la Fondation Abbé Pierre* », explique Alexandre Ducœur, l'un des trois responsables d'EAE-immo, « *puisque nous voulons, comme elle, faciliter l'accès au logement à ceux qui disposent de peu de moyens.* » ■

Un nouvel engagement

Eiffage Construction, partenaire régulier de la Fondation depuis 2005 et mécène du concert de l'Orchestre de l'Alliance, qui a été donné le 8 avril dernier, Salle Gaveau, dans le cadre de la 23^e saison de la Solidarité, a remis à la Fondation les 20 271 € de recette de la billetterie.

Des toits au Nicaragua

Grâce aux 60 000 € versés en octobre 2011 par la Fondation MACIF, la Fondation Abbé Pierre vient de terminer la construction de sept maisons et la réfection de 30 toitures en tôle, avec Habitat Cité dans une des régions les plus pauvres de ce pays d'Amérique Centrale.

■ Ce drôle de Père Noël

« *Je le reconnais, c'est le Père Noël, il a une barbe* » s'est écrié un petit de 4 ans en voyant la photo de l'abbé Pierre. C'était il y a quelques mois. Depuis, grâce à leurs enseignants tous les élèves de l'école du Sacré-Cœur Roucas à Marseille, savent qui est l'Abbé et sa Fondation. Ils collent, jour après jour, leurs pas sur le tableau orné de sa silhouette, créent en pâte à modeler, en boîte d'allumettes, des villages avec un toit pour tout le monde. Une fillette a confectionné une marionnette sans bras « *parce qu'il faut aussi accueillir les handicapés* » et une autre une tente bleue « *comme celle que l'on voit dans les rues.* ». Juliette, elle, a écrit cette phrase : « *Accroupies sous les nuages sombres, leur vie reste dans l'ombre.* » Grâce à différentes actions, kermesse, ventes de gâteaux, de petits objets, 1000 € ont d'ores et déjà été collectés en faveur de la Fondation. « *Pour moi, au-delà de la participation financière, explique Catherine, à l'origine de cette démarche de sensibilisation, le plus important c'est la prise de conscience des plus jeunes des conditions de vie des personnes à la rue. C'est le regard différent qu'ils portent ensuite sur elles.* » ■



© DR

■ DITES-LE... AVEC DES FLEURS!

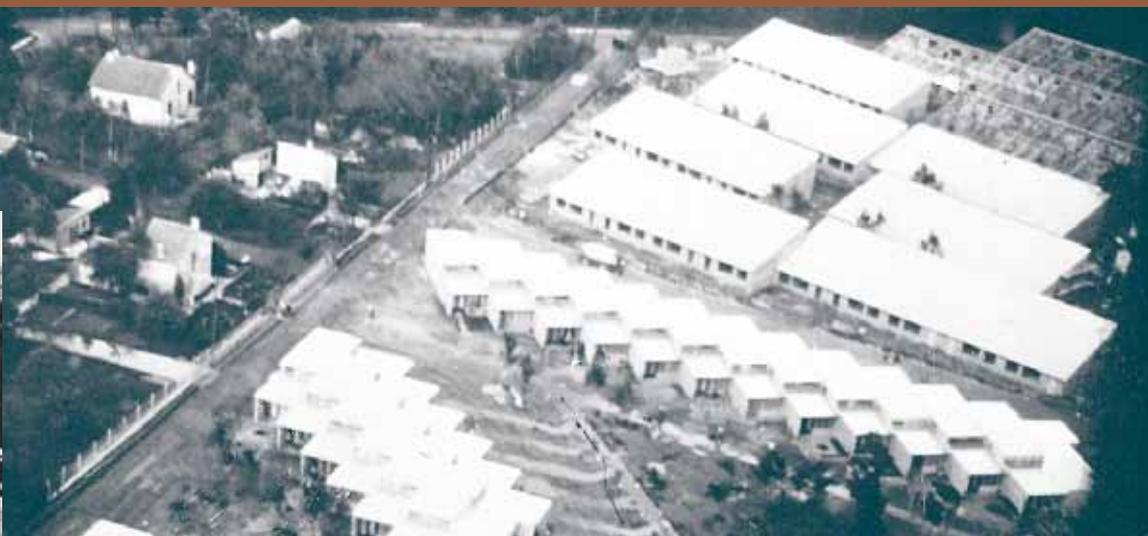
Lors de chaque commande sur le site 123 fleurs.com 0,5 € est reversé à la FAP et les clients invités également à faire un don complémentaire.



« *Offrir un bouquet, une plante, un objet, et participer ainsi au financement d'actions en faveur des plus démunis, c'est les associer aux événements heureux ou malheureux, qui ponctuent la vie de chacun* », assure un des responsables du site à l'origine de cette action. ■



© DR



Il était une fois...

L'abbé Pierre « Provocateur à bâtir »

■ Peu importe qui a donné ce conseil à l'abbé Pierre : « *Si vous voulez peser sur le logement, il faut créer votre Société HLM* », mais il en a tenu compte dès janvier 1954, quelques jours avant de lancer son Appel. Les statuts de sa Société Anonyme d'Hlm ont été déposés dès le 25 janvier 1954.

« Il faut des maisons durables où une famille puisse s'épanouir avec le confort nécessaire pour vivre libre et heureuse. »

Faim et Soif, octobre 1955

Dans un premier temps, poussée par l'insurrection de la bonté, la SA Hlm achète de nombreux terrains et construit dans la foulée,

le plus vite possible, pour donner un toit aux nécessiteux. Le Plessis-Tréville, Argenteuil, Sartrouville... le Conseil d'administration avalise l'achat de terrains en périphérie de Paris, et ce jusqu'en 1957. Puis elle se lance dans les "logécos", immeubles collectifs, ainsi que dans l'édification de logements abordables au plus grand nombre. Jusque dans les années 70, la SA Hlm suit la croissance rapide de la construction en France. De 250 logements fin 1954, elle en possède 7900 en 1975 et compte 440 actionnaires à cette date pour un capital de 7 millions de francs de l'époque. Mettre à l'abri face à l'urgence, oui. Mais on ne peut s'arrêter là. Il faut loger dignement et de façon pérenne les plus pauvres. Et si l'abbé Pierre ne le fait pas, qui le fera ?

Ce bilan florissant ne doit cependant pas masquer les difficultés. Il ne suffit pas d'acheter et de construire. La question du coût

L'abbé Pierre lance la construction des premières cités d'urgence dès 1954. Autour de Neuilly-Plaisance et du Plessis-Tréville, très vite, des maisons s'élèvent à la place des bidonvilles.

du logement et de la solvabilité des locataires est régulièrement posée par la Société Anonyme, les appels aux pouvoirs publics se succèdent pour que des financements (aide à la pierre, aide à la personne) soient débloqués.

Au cours des trente dernières années, la SA Hlm a accompagné des familles modestes et les plus fragiles dans le logement, diversifié son offre, répondu à la mixité sociale, sans oublier d'améliorer la qualité de son parc.

En 1996, à Chaville, la dernière cité d'urgence de l'abbé Pierre construite par la SA Hlm disparaît. En 2003, la SA devient Emmaüs Habitat. Elle regroupe aujourd'hui 13 000 logements locatifs sociaux, 27 résidences sociales, CHRS et maisons relais. À l'image de la Fondation Abbé Pierre qui en est devenue l'actionnaire majoritaire en 2013, Emmaüs Habitat se penche sur les conditions de vie des personnes en difficulté, prenant tout particulièrement en compte les besoins et les droits de ses locataires, souvent encore parmi les plus modestes. ■